



HAL
open science

Master Arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02041035

HAL Id: hceres-02041035

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041035v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Lyon 2 – Louis Lumière

Demande n° S3110057712

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Arts

Présentation de la mention



La mention « Arts » de l'université de Lyon 2 est l'une des deux formations universitaires en arts de l'académie de Lyon. En proposant cinq spécialités dans les domaines des arts de la scène, du cinéma et de la musique (prise notamment dans sa relation à l'image), elle offre un complément aux spécialités de la mention « Arts » de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, qui concernent la musique (mais sous les deux approches de l'administration et de l'informatique musicales) et les arts visuels. Parmi les cinq spécialités du master lyonnais, on trouve une spécialité « recherche » par domaine, à savoir une en cinéma (« Etudes cinématographiques et audiovisuelles »), une en musique (« Musique et musicologie ») et une en arts du spectacle (« Arts de la scène : accompagnement et documentation de la création »), laquelle comporte aussi une forte dimension professionnalisante. A côté de cela, deux spécialités purement professionnelles sont offertes aux étudiants en seconde année de master, dans la continuité d'une première année effectuée en cinéma ou en musique : l'une traite de la « Diffusion des arts et des savoirs par l'image » (DASI) et l'autre, de la « Musique appliquée aux arts visuels » (MAAAV). Cette mention est donc fortement marquée par le rapport des arts à l'image, une orientation qui paraît parfaitement s'intégrer au riche paysage de l'audiovisuel dans la région Rhône-Alpes.

Toutes ces spécialités sont adossées à l'équipe de recherche « Passages XX-XXI » (EA 1857) de l'université de Lyon 2 et entretiennent des liens avec d'autres équipes de la même université dans des domaines tels que la littérature comparée (UMR 5611) ou l'histoire (UMR 5648 et UMR 5037). Les spécialités de cinéma et de musique ont également noué d'étroites relations avec le Centre d'Etudes Poétiques (EA 3774) de l'Ecole Normale Supérieure-Lettres et Sciences Humaines (ENS-LSH). Ce lien avec la recherche se traduit par une richesse des thématiques abordées lors des différents cours et séminaires et par un regard renouvelé sur les arts. Aussi, la mention insiste-t-elle sur deux aspects fondamentaux des arts au XXI^{ème} siècle : la transdisciplinarité et l'art comme média et médiation. Le premier aspect est surtout l'affaire de la spécialité « MAAAV », mais il se traduit aussi dans les maquettes par des mutualisations entre certaines spécialités. La médiation, quant à elle, est l'objet de la spécialité « DASI ».

Les débouchés de ces spécialités sont très variés : bien évidemment, les trois spécialités « recherche » préparent les étudiants à un doctorat (qui pourra être réalisé, sans solution de continuité, dans le cadre de l'Ecole doctorale 484 « Lettres, Langues, Linguistiques et Arts », à laquelle sont rattachées les équipes de recherche évoquées précédemment), mais elles offrent un parcours de formation suffisamment souple pour que l'étudiant puisse acquérir des contenus et des savoir-faire qu'il pourrait ensuite mobiliser dans d'autres domaines professionnels, comme le journalisme, la critique ou la documentation. Les deux spécialités professionnelles visent, quant à elles, des secteurs d'activité assez larges (de la composition à l'animation pour « MAAAV », et de la réalisation à l'action culturelle pour « DASI »), de sorte à rendre les diplômés polyvalents lorsqu'ils se présenteront sur un marché de l'emploi qu'on sait être toujours fragile.

Avis condensé

- Avis global :

La mention propose des formations exigeantes dans chaque domaine de spécialité. Elle s'efforce de répondre à l'objectif de professionnalisation avec des spécialités qui s'appuient sur les besoins réels des disciplines sans pour autant sacrifier la recherche. Elle se fixe pour objectif de devenir un pôle d'excellence au sein de l'établissement et dans la grande région lyonnaise.

Toutefois, l'adaptation des spécialités « recherche » à des activités professionnelles souvent trop mal définies, entraîne la perte d'une certaine cohérence des valeurs universitaires sans pour autant gagner en insertion professionnelle. Fort d'une équipe pédagogique nombreuse et adossé à une unité de recherche en phase avec les objectifs scientifiques, ce master peut constituer l'une des charpentes de la politique d'ouverture de l'université de Lyon 2 sur le monde extérieur, car il s'inscrit dans un paysage culturel extrêmement riche. Il faudra cependant veiller à mettre en place des outils de pilotage plus efficaces (gestion des flux, devenir des étudiants, évaluation des formations) et cibler plus précisément les ouvertures à l'international.

- Points forts :

- Une ouverture aux nouveaux contextes de l'art et de la culture (nouvelles technologies, travail interdisciplinaire).
- Un adossement à la recherche solide, par la présence des équipes de l'université et de l'ENS-LSH, et par des liens avec des équipes d'autres domaines.
- Une équipe pédagogique dynamique et exigeante.
- Une ambition marquée de positionner la mention dans l'offre régionale et nationale.
- L'intervention de professionnels du secteur dans la formation et des partenariats avec de nombreux organismes et établissements pour les stages.
- Une structure des masters en Y très claire et lisible.
- La volonté de s'adapter aux réalités professionnelles et de tisser des liens durables avec le milieu culturel.

- Points faibles :

- Les partenariats à l'international sont trop peu nombreux.
- Une politique de stage trop molle dans les spécialités « recherche ».
- Le manque d'identification des activités professionnelles porteuses, notamment pour les masters recherche.
- L'absence d'évaluation des formations et de suivi des cohortes.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

- Il faudrait peut-être renforcer la place des langues vivantes étrangères dans la maquette pour faciliter les partenariats internationaux.
- Il conviendrait de réfléchir au rôle du stage et du laboratoire dans les spécialités « recherche ».
- Bien que les objectifs scientifiques et professionnels du master soient bien identifiés et tiennent parfaitement compte des nouvelles réalités de l'art au XXI^{ème} siècle, ceux-ci se déclinent d'une manière très hétérogène d'une spécialité à l'autre. Il conviendrait donc de mieux sérier les objectifs professionnels pour les spécialités « recherche » notamment, et d'en tenir compte dans la maquette. Une spécialité « recherche » a finalement pour but de former des chercheurs. Pourquoi faire croire aux étudiants qu'ils deviendront journalistes ou metteurs en scène ? Si l'on veut vraiment former à ces métiers, alors mieux vaut créer une spécialité professionnelle et leur donner, dans la grille de formation, les compétences et les savoirs adéquats.

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de la formation sont très divers en fonction des spécialités, mais deux constantes émergent : le lien entre pratique artistique et recherche d'une part, et la volonté d'adapter la réflexion et la création artistiques aux évolutions des technologies et des comportements (nouvelles technologies en cinéma, lien arts visuels/musique...) d'autre part. En ce sens, la mention de master s'inscrit résolument dans son temps et offre une formation assez diversifiée et moderne. Ces objectifs de formation prennent appui sur un bon réseau d'équipes de recherche et d'enseignants-chercheurs.

Les objectifs professionnels varient fortement selon qu'il s'agit de spécialités « recherche » (études cinématographiques, musique et musicologie, arts de la scène) ou de spécialités professionnalisantes. Dans ce dernier domaine, les métiers visés sont assez clairement précisés. Souvent, leur palette est assez large, ce qui pose le problème de l'adéquation des contenus de formation aux besoins divers et variés de chacun de ces métiers, mais qui parallèlement offre l'avantage de donner une polyvalence aux étudiants qui se présenteront ensuite sur un marché du travail assez tendu. Les spécialités « recherche », pour leur part, remplissent bien leur mission d'accompagner les étudiants vers le doctorat (notamment par la méthodologie à la recherche, le mémoire et la participation aux activités des équipes de recherche). En revanche, il semble vain de croire qu'après un tel cursus, un étudiant est armé pour postuler à un emploi de journaliste, de dramaturge, d'éditeur ou de responsable de communication. Tous ces métiers requièrent des savoir-faire spécifiques qui ne sont (quasiment) pas dispensés dans les cursus « recherche ».

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le master, mention « Arts » est une formation originale, unique et singulière dans l'offre de formation des trois universités lyonnaises. Elle a bien pris soin de se démarquer, dans les disciplines auxquelles elle prépare et dans ses orientations professionnelles, du master « Arts » de la très proche université de Saint-Etienne. Elle s'insère dans un schéma de formation de l'établissement de Lyon 2 très cohérent, puisque des licences viennent alimenter les flux en amont et puisqu'un doctorat accueille les étudiants se destinant à la recherche. Ce master s'inscrit même dans un projet bien plus vaste, qui consiste à créer, sur le site de Bron, un pôle « Art et culture », actif en matière de formation, de recherche et d'action culturelle. Si le projet se réalise, l'université de Lyon 2 deviendra un acteur incontournable du monde culturel, dans une région où les structures porteuses de création et établissements de formation dans ce domaine (ENSATT, CNSMD...) ne manquent pas.

Ainsi, des liens forts pourront être noués entre la recherche et les milieux socioprofessionnels, car ce master se trouve exactement à l'interface entre les deux mondes. Rattaché principalement à l'équipe de recherche « Passage XX-XXI », mais aussi au Centre d'Etudes Poétiques de l'ENS-LSH par co-habilitation, il a tissé patiemment des liens avec le secteur professionnel : par le biais du pôle d'excellence IMAGINOVE (dont fait partie le master « DASI »), des contacts ont pu être pris avec le milieu audiovisuel. Ils sont complétés par les relations qu'entretiennent les arts du spectacle et la musique avec des structures extérieures, si bien que le master peut compter parmi ses partenaires des noms prestigieux comme : l'Orchestre National de Lyon, le GRAME (centre national de création musicale), Lyon TV... On regrettera que des liens plus forts n'aient pas été mis en place avec l'ENSATT pour le théâtre et avec le CNSMD pour la musique. La politique du Ministère de la Culture encourageant la création de pôles d'enseignement supérieur partout en France aurait pu constituer une excellente occasion pour envisager de vraies collaborations, voire des co-habilitations.

Des partenariats ERASMUS existent dans toutes les spécialités ; en revanche, l'université ne fournit aucune statistique détaillée sur les flux d'étudiants étrangers entrants et sortants. Pour certaines spécialités, les universités avec lesquelles une convention a été signée sont mentionnées : il s'agit principalement de l'UQAM (Université de Québec à Montréal) et des universités de Lancaster, d'Athènes et de Florence. Rien ne fait malheureusement mention de l'apport que peuvent représenter ces universités, en termes de séminaires et d'équipes de recherche, pour un étudiant inscrit en master à Lyon. Le dossier donne l'impression que des partenariats sont construits, car il faut le faire, mais qu'aucun projet scientifique ni pédagogique ne les sous-tend. On notera tout de même un partenariat plus construit en études cinématographiques, dans le cadre de l'Université franco-allemande : un triple parcours entre Utrecht, Weimar et Lyon est offert aux étudiants (trilingues ?) de cette spécialité.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Cinq spécialités en tout, dont deux professionnelles, composent la mention. Les trois spécialités « recherche » possèdent un M1 et un M2 ; les deux autres, professionnalisantes, sont conçues en Y à partir du M1 de musique et musicologie (pour « MAAAV ») et d'études cinématographiques (pour « DASI »). Cette structure est cohérente et permet surtout d'éviter un dédoublement des heures de M1. Des mutualisations entre spécialités sont en place, principalement sous la forme de séminaires optionnels à raison d'une UE par semestre, ainsi que sous la forme de passerelles avec certains séminaires de l'ENS-LSH pour les deux spécialités co-habilitées. On relèvera que les deux masters professionnels (« DASI » et « MAAAV ») travaillent en étroite collaboration, tant au niveau des enseignants que des étudiants (qui peuvent travailler en binôme sur un même projet).

Les stages sont encouragés dès le M1, mais ils ne sont pas obligatoires partout. Dans les spécialités professionnelles, les organismes d'accueil de stage sont bien identifiés. Ils le sont moins, voire pas du tout, dans les spécialités « recherche ». Il semblerait pourtant intéressant de renforcer la place des milieux professionnels dans les filières « recherche », car l'enseignement supérieur ne saurait constituer un débouché exclusif pour tous les étudiants.

Les équipes pédagogiques encadrant les cinq spécialités sont toutes solides, tant par le nombre d'enseignants-chercheurs que par la proximité de leurs thématiques de recherche avec le sujet enseigné. Les professionnels sont présents, dans les formations professionnalisantes, soit sous forme de PAST (un dans le master « DASI »), soit sous forme de vacations. Ces enseignants vacataires sont certes peu nombreux, mais toujours judicieusement choisis.

Les modes de pilotages sont assez hétérogènes d'une spécialité à l'autre. Le master « DASI » s'est doté d'un jury mêlant enseignant-chercheurs et professionnels, et associe les étudiants au pilotage sous forme de questionnaires et de rencontres. Le master « MAAAV » ne propose qu'un jury, là aussi mixte. Quant aux autres spécialités, rien n'est indiqué.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants proviennent majoritairement des parcours de licence en arts de l'Université de Lyon 2 ou d'établissements de la Région Rhône-Alpes. La formation est toutefois attractive, car entre 10 % et 50 % des inscrits ne viennent pas de l'académie. Globalement, on constate une grande stabilité du nombre total d'inscrits dans la mention, autour de 200. L'effectif en M2 semble se stabiliser autour de 115 étudiants. La création des masters professionnels n'a pas provoqué d'augmentation globale de l'effectif, mais un déplacement de celui-ci vers les formations professionnelles. Avec un taux de réussite de 50 % en moyenne en M1 et en M2 « recherche » et de 90 % en M2 professionnel, ce master semble tenir une politique d'attribution des diplômes réaliste et mesurée.

On regrettera vraiment l'absence d'outils permettant de suivre les étudiants à leur sortie de l'université et de questionnaires d'évaluation des formations. Les deux spécialités professionnelles, plus naturellement confrontées à l'insertion professionnelle, ont su malgré tout mettre en place des outils de suivi, et ceci doit être souligné. Les résultats sont très encourageants, tant pour « DASI » que pour « MAAAV ».

Avis par spécialité

Etudes cinématographiques et audiovisuelles

- Avis :

Présente au cœur d'une région très dynamique dans le domaine de l'audiovisuel, la spécialité « Etudes cinématographiques et audiovisuelles » forme les étudiants à la recherche dans le domaine du cinéma, avec trois grandes orientations : l'esthétique du cinéma, l'histoire du cinéma et le rapport du cinéma aux autres arts. Grâce à la co-habilitation avec l'ENS-LSH, un très grand nombre de séminaires sont offerts aux étudiants, qui choisissent leur parcours à la carte. L'implication du groupe de recherche ARIMES, travaillant plus spécifiquement sur le cinéma, dans la seconde année de master établit un lien fort avec la recherche. La préparation au doctorat est donc parfaitement assurée. En revanche, le cursus ne ménage, hormis le stage facultatif en première année, aucune véritable porte de sortie aux étudiants qui ne continueraient pas en thèse : les métiers de diffusion, de critique, d'édition, voire de conception ou de production leur resteront probablement étrangers, en raison des savoir-faire spécifiques qu'ils impliquent et auxquels ce master ne prépare pas.

- Points forts :

- La richesse de l'offre de séminaires et la possibilité d'un parcours personnalisé de l'étudiant à l'intérieur de cette offre.
- L'encadrement des enseignants-chercheurs via le séminaire ARIMES.
- La situation au cœur d'une région où l'audiovisuel et le cinéma sont très présents.

- Points faibles :

- De nombreux séminaires sont offerts en première et en seconde année : on pourrait penser les deux ans de formation d'une manière plus progressive.
- L'absence de stages.
- L'absence d'évaluation et de suivi des cohortes.

- Recommandation pour l'établissement :

- Il ne faudrait pas faire croire aux étudiants qu'un master « recherche » permet de s'intégrer dans tous les types de métiers listés dans la maquette. L'existence du master « DASI » en seconde année offre à ceux qui ne se destineront pas à la recherche une réorientation professionnelle. D'autres masters existent en France et à l'étranger, qui permettent de former aux métiers du cinéma hors « recherche ». La première année de master devrait prendre en compte les pré-requis pour ces formations et y préparer les étudiants (séminaires spécifiques et cours de langue obligatoires pour une bonne mobilité internationale). Cela constituerait alors une vraie « porte de sortie ».

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Arts de la scène : accompagnement et documentation de la création

- Avis :

La spécialité « Arts de la scène » est une création. Elle est définie comme mixte, donc préparant à la fois à la recherche et à des métiers dans le domaine du théâtre et de la danse. On connaît la difficulté intrinsèque de ces cursus qui doivent gérer des contenus souvent différents. Le projet général de la spécialité est malgré tout assez vague, car très large : préparer à la recherche, à la documentation et à l'accompagnement de la création. Les métiers visés sont certes bien identifiés, mais la maquette peine à mettre en valeur les éléments qui prépareront concrètement les étudiants à ces débouchés.

La recherche est certainement des trois la mieux lotie, avec un bon encadrement d'enseignants-chercheurs, un adossement à une équipe de recherche reconnue et la mise en place d'une « classe à projets » au troisième semestre (cela consiste à ce que des étudiants organisent et élaborent une journée de recherche). La formation professionnelle semble quant à elle se limiter aux stages, offerts toutefois dans trois des quatre semestres, et à des partenariats avec



des structures culturelles de la région. On déplorera que la nature de ces partenariats ne soit pas précisée, ni d'ailleurs le nom des intervenants professionnels.

De plus, les cours en lien direct avec l'accompagnement de la création et la documentation se limitent à un ou deux séminaires sur les deux ans. L'ambition professionnelle est donc à travailler plus en profondeur.

- Point fort :
 - Un adossement fort à la recherche et la volonté d'y impliquer les étudiants par le biais des « classes à projet ».
- Points faibles :
 - Une inadéquation entre la maquette et les ambitions professionnalisantes de la spécialité.
 - Une réflexion trop peu aboutie sur le rôle des professionnels et des structures culturelles associées.
 - Une offre de séminaires assez limitée au final, surtout compte tenu des débouchés professionnels très divers qui sont censés être offerts.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Il faudrait absolument préciser le nom des professionnels intervenant dans le master, la nature des relations avec les structures culturelles mentionnées et leur rôle dans la formation. Mais, surtout, il conviendrait de revoir une partie de la maquette pour mieux faire apparaître les enseignements qui donnent aux étudiants les compétences nécessaires aux métiers visés (accompagnement de la création et documentation). A moins d'envisager de ne faire de cette spécialité qu'une spécialité « recherche ».
- NOTATION (A+, A, B ou C) : C

Musique et musicologie

- Avis :

La spécialité « Musique et musicologie » offre un parcours de formation à la recherche en musique et musicologie assez classique, en offrant aux étudiants d'aborder les deux principales approches de la discipline, à savoir la musicologie historique et la musicologie appliquée. La qualité de l'équipe pédagogique et les liens avec la recherche sont un réel atout pour la formation, qui s'insère parfaitement dans une offre de formation complète en musicologie, de la licence au doctorat. En revanche, la construction de la maquette est bien curieuse : ce master demande deux mémoires aux étudiants, un en première année (60 pages) et un en seconde année (100 pages). Si c'est pour reproduire l'ancien schéma maîtrise-DEA, autant ne pas solliciter l'habilitation d'un master. La regrettable conséquence de cette politique est l'absence totale de séminaires aux semestres 2 et 4. Par conséquent, le nombre total de séminaires suivi par les étudiants est au total un peu faible. De plus, les objectifs professionnels sont trompeurs : le journalisme musical, la critique ou l'édition musicale requièrent plus de compétences que celles dispensées dans ce master. Enfin, aucun stage n'est proposé, si bien qu'il semble difficile pour un étudiant de postuler à un emploi sans aucune expérience professionnelle.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique solide et un bon adossement à la recherche.
 - Un parcours qui aborde tant la musicologie historique que la musicologie appliquée.
- Points faibles :
 - Une formation qui n'est pas pensée comme un seul diplôme, mais comme le calque de l'ancien schéma maîtrise-DEA.
 - Deux semestres entiers sans séminaire de spécialité (semestres 2 et 4).
 - Une réflexion sur la professionnalisation inexistante.
 - L'absence totale de stage.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Il faudrait impérativement revoir la question des deux mémoires. Cela est contraire à l'esprit du master (pensé comme une seule formation), préjudiciable à la présence en plus grand nombre de séminaires de spécialités et au travail de l'étudiant (les deux années sont très chargées). Il faudrait également supprimer les indications trompeuses de débouchés professionnels, ou bien revoir la maquette en conséquence. Sans stage, l'insertion professionnelle semble délicate.



- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Diffusion des arts et des savoirs par l'image

- Avis :

La spécialité professionnelle « Diffusion des arts et des savoirs par l'image » (DASI) consiste en une seconde année de master, qui peut s'envisager dans la continuité d'une première année dans la spécialité « Etudes cinématographiques ». Le master « DASI » tient véritablement compte des enjeux actuels de la création audiovisuelle, à savoir la révolution du numérique et l'arrivée de la haute définition. Face à la multiplication des canaux et des modes de diffusion, ce master propose une formation innovante, visant la formation à la réalisation de programmes culturels et à l'action culturelle (éducative ou non) par l'image. Pour ce faire, les enseignements proposent des contenus en phase totale avec les besoins du métier et les évolutions technologiques. Ces cours sont assurés tant par des enseignants chercheurs spécialistes du domaine que par des professionnels du milieu. Des ateliers de mise en pratique au premier semestre et un stage viennent encore renforcer les liens avec le monde professionnel. L'intégration de ce master au réseau IMAGINOVE est garant de la qualité d'une formation dont les taux d'insertion professionnelle sont très bons.

- Points forts :
 - La prise en compte des évolutions technologiques de l'audiovisuel et du cinéma.
 - L'appui sur une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels très solide.
 - Des ateliers de mise en pratique des contenus théoriques au premier semestre.
 - Un bon taux d'insertion professionnelle.
 - L'appui sur un réseau de structures très nombreuses dans le domaine de l'audiovisuel.
 - L'intégration au réseau d'excellence IMAGINOVE.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Il serait peut-être souhaitable de donner un caractère international à une telle formation. De même, on pourrait penser à développer la formation continue et la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Musique appliquée aux arts visuels

- Avis :

La spécialité professionnelle « Musique appliquée aux arts visuels » (MAAAV) consiste en une seconde année de master, qui peut s'envisager dans la continuité d'une première année dans la spécialité « Musique et musicologie ». Elle est encadrée par un PRAG, compositeur et enseignant au Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon, et par un maître de conférences en informatique musicale. A cela s'adjoignent des professionnels, tous spécialisés dans l'écriture musicale et les liens entre musique et arts visuels. L'ambition de la formation est de préparer les étudiants à travailler, de manière professionnelle, dans la composition, dans la réalisation ou dans la production de musiques liées à l'image. Il s'agit essentiellement de professionnaliser une branche qui emploie soit des amateurs, soit des compositeurs professionnels non formés à l'analyse d'image. S'appuyant sur une offre de formation riche dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, cette spécialité fait réellement sens dans la mention « Arts » de l'université de Lyon 2. Les contenus de formation insistent tant sur l'écriture musicale (composition, orchestration, analyse...) que sur l'analyse du son et même sur les musiques improvisées. Les mutualisations avec les arts du spectacle et le master « GAMAGORA » en jeu vidéo élargit encore le champ d'horizon. On peut se douter que le niveau technique exigé à l'entrée doit être élevé, ce qui est un garant évident de la qualité des diplômés à la sortie.

- Points forts :
 - Une formation originale et unique en son genre.
 - Un potentiel important de la région lyonnaise dans le domaine musique/image.
 - Une équipe pédagogique solide.
 - Utilisation de la VAPP favorisant la formation continue.



- Point faible :
 - La notion d'« habillage » de l'image par la musique, employée dans le dossier, tend à réduire qualitativement le rôle de la musique, alors que les éléments fournis par le dossier prouvent le contraire.

- Recommandation pour l'établissement :
 - Dans la présentation du dossier, il faudrait revoir l'emploi du terme « habillage ». On pourrait de même penser à une ouverture internationale plus marquée de cette spécialité qui pourrait intéresser des étudiants étrangers.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A